



Grille-matière 2026-2027

Depuis quelques semaines, vous avez été consultés à deux reprises concernant la grille-matière pour l'année scolaire 2026-2027.

Tout d'abord, les enseignants ont consulté les parents afin de connaître leur intérêt concernant l'offre de différents profils pour les élèves ou encore leur souhait de maintenir l'offre d'anglais enrichi, qui consiste en l'ajout de deux périodes supplémentaires à la grille-horaire.

Par la suite, le Conseil d'établissement a également souhaité consulter les parents afin de connaître leur point de vue concernant l'anglais intensif.

Rappelons que les rôles et responsabilités du Conseil d'établissement sont notamment de représenter les personnes pour lesquelles les membres ont été élus ou nommés. Ainsi, les membres parents représentent l'ensemble des parents de l'école, tandis que les membres du personnel représentent leur équipe respective (enseignants, professionnels ou personnel de soutien).

Dans le cadre de la grille-matière, le Conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière. La direction propose la grille-matière avec la participation des enseignants, puis celle-ci est soumise à l'approbation du Conseil d'établissement.

Voici donc ce qui a été approuvé lors de la rencontre extraordinaire du Conseil d'établissement du 9 mars 2026.

Préscolaire

Habituellement, le temps prescrit minimum au préscolaire permet l'ajout d'environ 90 minutes de spécialités sur un cycle de 10 jours.

Pour l'année 2026-2027, les élèves auront :

- 2 périodes de 30 minutes en musique
 - 2 périodes de 30 minutes en éducation physique
-

Primaire (1re à la 6e année)

Au primaire, le temps total consacré aux trois spécialités doit être de 540 minutes sur un cycle de 10 jours, ce qui représente 9 périodes de spécialité.

1er cycle (1re et 2e année)

- 3 périodes de musique
- 4 périodes d'éducation physique
- 2 périodes d'anglais

2e cycle (3e et 4e année)

- 3 périodes de musique
- 4 périodes d'éducation physique
- 3 périodes d'anglais

Dans ce cycle, une période supplémentaire est ajoutée en éducation physique.

3e cycle (5e et 6e année)

- 3 périodes de musique
- 4 périodes d'éducation physique
- 5 périodes d'anglais

Dans ce cycle, l'anglais et l'éducation physique sont bonifiés.

Lorsque des périodes sont bonifiées, les titulaires effectuent du coenseignement avec leurs collègues afin d'offrir un soutien pédagogique supplémentaire aux élèves.

L'intention derrière cette grille-matière est d'offrir davantage de périodes de spécialités afin de développer les intérêts des élèves tout en soutenant leur réussite académique.

Classes CATSA

Pour les élèves des classes CATSA :

Musique

- 1 période pour les plus jeunes
- 2 périodes pour les plus grands

Éducation physique

- 7 périodes pour les plus jeunes
- 5 périodes pour les plus grands

Anglais

- 1 période pour les plus jeunes
- 2 périodes pour les plus grands

Pour connaître les résultats du sondage envoyé aux parents par le Conseil d'établissement, vous pouvez communiquer avec le président du Conseil d'établissement, Monsieur Nicolas Brochu, à l'adresse suivante :
cetaniata@cssdn.gouv.qc.ca

Il sera également possible de consulter le procès-verbal de la rencontre du 9 mars, une fois celui-ci approuvé lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement, prévue le 20 avril.